L'Atelier des CHERCHEURS

■ Comment on imaginait la France au Moyen Age *p. 62* ■ 1926, une mosquée pour Paris *p. 68*
■ Genève, 1685 : une crise des réfugiés *p. 74*

Comment on imaginait la France au Moyen Age

Même si très peu avaient accès aux cartes, les hommes et les femmes du Moyen Age savaient se représenter leur territoire.

Par Léonard Dauphant

Comment, au début du XIVe siècle, un roi de France pouvait-il se représenter son royaume ? » Quand il pose cette question à l'Académie en 1959, l'historien Robert Fawtier est bien incapable de donner une réponse satisfaisante[1]. Selon lui, faute de cartes, les rois n'avaient pas les moyens de connaître leur pays. Le traité de Brétigny (1360), qui cédait la Grande Aquitaine d'Aliénor au roi d'Angleterre, s'expliquerait ainsi en partie par cette ignorance : les Français n'auraient pas su ce qu'ils perdaient.

Depuis les années 1980, le « tournant spatial » *(spatial turn)* a installé l'espace au cœur des sciences sociales. Les médiévistes ont redécouvert la géographie savante (Patrick Gautier Dalché) ou étudié l'espace féodal comme une culture à part entière (Alain Guerreau). Mais si les historiens savent aujourd'hui que, même sans carte, l'espace et le territoire n'étaient pas des notions floues pour les hommes et les femmes de l'époque médiévale, ils commencent à peine à comprendre comment, concrètement, ceux-ci se repéraient dans leur monde, comment ils se l'imaginaient. De quelle manière, par exemple, un marchand trouvait-il son chemin vers les foires de Champagne ? A quoi pouvait ressembler la France pour un paysan ou un officier du roi ?

Aujourd'hui, les schémas culturels qui nous permettent d'appréhender l'espace ont changé. L'omniprésence de la carte, qui caractérisait le XXe siècle d'où écrivait Robert Fawtier, est remise en cause par des transports de plus en plus rapides et des modes de géo-référencement comme le GPS. Or ces technologies ▶▶▶

Décryptage

Quelle est donc la forme de la France pour qui n'a jamais vu une carte ? Le médiéviste Léonard Dauphant s'est posé cette question en essayant de se départir de nos cadres mentaux hérités de la diffusion croissante des cartes à partir du XVIe siècle. En croisant l'étude du terrain (les traces matérielles des bornages médiévaux) et celle des sources littéraires qui, souvent, font écho à des pratiques orales (une chanson de geste, les itinéraires de collecte ou d'enquête des officiers du roi), il parvient à reconstituer l'imaginaire médiéval du paysage.

L'AUTEUR
Maître de conférences à l'université de Lorraine, Léonard Dauphant a notamment publié* Le Royaume des quatre rivières. L'espace politique français, 1380-1515 *(Champ Vallon, 2012) et* Géographies. Ce qu'ils savaient de la France, 1100-1600 *(Champ Vallon, 2018).

DR – RMN-GP (PARIS, MUSÉE DU LOUVRE)/TONY QUERREC

Géographie mentale Vers 1450, Rogier Van der Weyden représente Marie-Madeleine devant un paysage. C'est seulement au xve siècle que ce dernier devient sujet de tableau (Paris, musée du Louvre).

▶▶▶ ne produisent plus de cartes : en voiture, le GPS ne dessine pas un pays mais des trajets, ce qu'on pourrait appeler un « espace-itinéraire ». De même, dans un avion ou un TGV, le voyageur n'a plus accès au monde que par quelques points, gares ou aéroports ; pour lui, il est moins question de distances que de temps. Ces nouveaux modes de perception de l'espace permettent aux historiens de mieux comprendre que la carte ne résume pas l'expérience spatiale, et d'une certaine manière de redécouvrir l'espace-durée des voyageurs médiévaux pour qui le voyage se mesurait en jours de route.

De la feuille de chêne à la botte

La carte, telle que nous l'entendons aujourd'hui, est née chez les marins et marchands italiens au XIIIe siècle. Les premières cartes marines répondaient au besoin de se diriger sur mer et notamment de prendre un cap vers un port : elles sont à l'échelle, orientées – le nord étant souvent en haut – et leur trait de côte est parfait. Leur effet sur les « images mentales » des Italiens fut rapide : c'est en méditant sur des cartes marines que les humanistes du XIVe siècle découvrirent que leur pays avait la forme d'une botte. Auparavant, l'Italie était décrite comme une feuille de chêne : cette représentation venue de Pline se fondait sur les cartes romaines, bien moins précises.

Aux XIVe et XVe siècles, certains Français connaissaient aussi les cartes. On sait ainsi que les princes collectionnaient atlas et mappemondes. Les savants quant à eux disposaient de cartes de la Gaule inspirées de la *Géographie* de Ptolémée, assez éloignées d'ailleurs de la réalité médiévale. Pour rendre compte d'un espace local à très grande échelle, les *« vues figurées »* étaient courantes, comme l'a bien montré l'historienne Juliette Dumasy[2]. Celles-ci dessinaient des paysages, par exemple en perspective cavalière (en deux dimensions) : elles servaient notamment de documents de support lors de procès ou de projets d'aménagement. Les cartes restaient donc des objets de luxe ou des outils de travail, bien plus rarement elles constituaient des documents pour se repérer.

Lorsque le chroniqueur, héraut d'armes et voyageur Gilles Le Bouvier écrivit la première géographie descriptive de la France en français, vers 1455-1460 *(Le Livre de la description des pays)*, il la présenta ainsi sans la moindre carte, comme un espace-durée : 22 journées de long et 16 de large. Dans les décennies qui suivent cependant, les gens instruits se familiarisèrent progressivement avec les cartes, qui devinrent de plus en plus nombreuses. En 1595, le sire de Villamont décrit ainsi la France de la même manière que Gilles au début de son récit de pèlerinage, mais à ▶▶▶

Notes

1. R. Fawtier, « Comment, au début du XIVe siècle, un roi de France pouvait-il se représenter son royaume ? », Académie des inscriptions et belles-lettres, *Comptes rendus des séances de l'année 1959*, 103e année, n° 2, pp. 117-123.

2. J. Dumasy, « La vue, la preuve et le droit. Les vues figurées de la fin du Moyen Age », *Revue historique* n° 668, 2013/4, pp. 805-831.

3. A. Guerreau, « Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal européen », N. Bulst, R. Descimon, A. Guerreau (dir.) *L'État ou le Roi. Les fondations de la modernité monarchique en France, XIVe-XVIIe siècles*, Maison des sciences de l'homme, 1996, pp. 85-101.

Ifa

A ſainct Iean de Morienne.

Chambery, cy deſſus.
Montmelian v. ch. iii P.
Paſſe l'Iſere ou Iſere, & monte la montaigne.
Ribault, chaſteau a main dextre d. P. R.
Myrlant, chaſteau fort, a main gauche.
Chamenis ii P. R.
Chaſteau de marbre noir, ſur le chemin.
Aiguebelle v. i P.
Sur la riuiere d'Aire. Montaignes.
Argentine i P.
Forges a fer.
La Chappelle. Montaignes. ii P.
La Chambre v. ch. i P. g.
Pont regnard, ſur Aire i P.
Pont a meufroy i P.
Pont Armillon i P.
Sainct Iean de Morienne v. ch. d. P. R.
Et de la, qui veult paſſer les mõts pour trauerſer au Piedmont en Italie, ſuyura le chemin qui ſenſuyt.

A Turin, ville capitale de Piedmont.

Sainct Iean de Morienne, cy deſſus.
Sainct Iulian i P.
Sainct André v. ch. iii P. R.
Bregarre i P.

Iz.iiii.

La liste En 1552, Charles Estienne écrivit *La Guide des chemins de France*, le premier guide routier imprimé, qui présente 283 itinéraires (ici en Savoie). L'espace y est d'abord une liste de lieux.

À SAVOIR

Imaginer son pays : les schémas mentaux

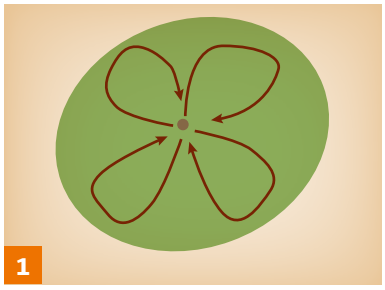

Les lignes itinéraires
Elles dessinent un espace parcouru depuis un point de départ.

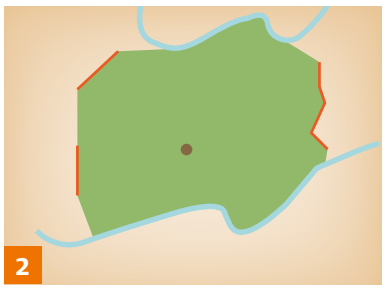

L'énoncé de limites Ici, l'espace est partiellement défini par des lignes (ainsi des rivières) et des confronts.

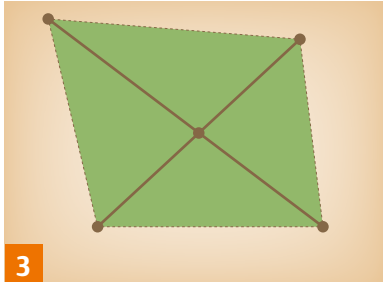

La surface mentale
Quatre points extrêmes, deux axes, un centre suffisent à dessiner un pays.

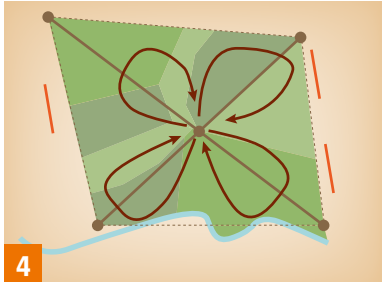

Les schémas complexes En associant les formes précédentes on peut décrire l'espace et le découper en régions.

BNF, RES 8-LZ5-1

▸▸▸ partir d'une carte. Pour lui, la France mesure 187 lieues sur 208 (soit environ 750 km sur 830) : elle est une distance et non plus une durée. Villamont, compas en main, consulte sans doute une carte qu'il a pu acquérir, peut-être celle que le philosophe Guillaume Postel a fait imprimer en 1570 et qui circule à l'époque.

La familiarité des savants avec les cartes était donc partagée par les princes collectionneurs

La carte ne résume pas l'expérience spatiale : pour les voyageurs médiévaux le voyage se mesure en jours de route

et elle s'est peu à peu étendue à l'ensemble des élites entre le XVe et le XVIe siècle. Mais il est beaucoup plus difficile de savoir de quoi était faite la géographie mentale de l'homme ou de la femme ordinaire. Selon l'historien Alain Guerreau[3], l'espace féodal était organisé autour de points centraux : il était représenté non par des cartes mais par des listes. Ainsi, en 1435, après le traité d'Arras, où le roi Charles VII s'était engagé à céder au duc de Bourgogne Philippe le Bon les enclaves royales de son duché, leurs officiers se disputèrent la région de Châtillon-sur-Seine. On fit donc une enquête en 1444 pour savoir si les villages du pays étaient enclavés. Les témoins, des « laboureurs » de la Montagne bourguignonne, savent faire la liste des villages des environs et les placer les uns par rapport aux autres. Magny-Lambert est une enclave : on ne peut y *« entrer et sortir, soit par chemin, soit hors chemin, sans marcher et passer par le duché de Bourgogne »*. Le cas de Leuglay est plus compliqué car il est entouré de villages tous bourguignons, sauf La Chaume, qui est français. Le chemin qui mène à La Chaume traverse la forêt de Voulaines, qui est au duc de Bourgogne. Donc, d'un certain point de vue, on peut entrer et sortir de Leuglay sans passer par un village bourguignon mais, de l'autre, on marche toujours en terre ducale. Vue à hauteur d'homme, une enclave n'est pas une simple surface isolée sur la carte. L'expérience du territoire quotidien semble donc faite d'un mélange de concret (limites franchies, lieux traversés) et d'abstrait (formes, listes).

La France imaginée par Gilles Le Bouvier, 1455-1460

Dans son *Livre de la description des pays* écrit vers 1455-1460, Gilles Le Bouvier compile le savoir géographique de son temps. A partir de son texte, on peut tenter de cartographier la manière dont on se représentait la France à l'époque. Le héraut d'armes du roi Charles VII commence par définir les frontières du royaume : il évoque une surface formée de points extrêmes (la pointe Saint-Mathieu, Lyon, le port de L'Écluse – aujourd'hui Sluis aux Pays-Bas –, Saint-Jean-Pied-de-Port au Pays basque). Les deux axes de Gilles sont traditionnels, mais il pousse leur logique jusqu'au bout et en déduit une forme géométrique : ces deux axes dessinent une France « en forme de losange ». Son centre est en Val-de-Loire, où gouverne le roi. Cet espace est ensuite rempli par deux listes itinéraires : 25 rivières navigables et une soixantaine de pays, du Massif central à Paris.

Une logique de parcours

Plus qu'avec des cartes, les Français se repéraient donc grâce à des listes orales et des schémas mentaux. Pour ressusciter ces géographies intimes, Georges Duby fit, en 1973, acte de précurseur : en étudiant la bataille de Bouvines, il tâchait de faire la carte de son écho en Europe. Pour dépasser la géographie historique alors sclérosée, il invitait à *« progresser vers une géographie profonde, véritable, encore tout à fait inconnue, de ce que fut alors en Europe la conscience* [...] *politique »*. Sa carte de la résonance de la bataille identifiait ainsi une frontière culturelle, en montrant combien les gens du Midi se sentaient peu concernés par les événements de la France du Nord. Jacques Le Goff, lui, étudia le choix de la papauté de s'installer à Avignon sous l'angle de la centralité. Par-delà les frontières, l'Europe unie du clergé et des voyageurs faisait de la vallée du Rhône un carrefour. Le choix rationnel d'Avignon s'opposait à l'héritage religieux de Rome, la géographie des voyages à celle ▸▸▸

▶▶▶ du sacré[4]. En s'appuyant sur leurs travaux, on peut étudier la manière dont émerge en France la conscience ordinaire du territoire. Les sources administratives doivent être associées aux sources littéraires, où l'on trouve des témoignages d'une expérience personnelle qui s'approprie le paysage. Fondés sur le point, la ligne et la surface, seuls ou associés, ces schémas viennent de la vie quotidienne. On peut en distinguer trois types.

1) Tout d'abord, celui qu'on pourrait appeler la « ligne itinéraire ». Issue des trajets de point de point, celle-ci se cache souvent sous la forme d'une liste de lieux. Mise en carte, elle révèle une logique de parcours *(cf. schéma 1, p. 64)*. Elle décrit par exemple villes et châteaux le long des routes et des rivières, en partant d'un centre et en y revenant. Elle peut atteindre une grande précision dans les visitations, les itinéraires de collecte ou d'enquête. Les officiers en charge de l'administration du territoire connaissaient bien leur région et savaient la parcourir sans oublier un seul village. En 1449, les commissaires du duc de Bourgogne enquêtèrent sur la richesse des contribuables de la Flandre française. Il fallut trois mois pour interroger les habitants de 158 villes et villages autour de Lille. Comme ils

Limitée par l'Escaut, la Meuse, la Saône et le Rhône, la France est appelée le « royaume des quatre rivières »

dataient leur passage dans chaque village, on peut reconstituer de jour en jour leur parcours, qui décrit un grand cercle autour de la région puis un plus petit autour de Lille. Autre exemple, en 1493, le gardien des celliers de Bar-le-Duc reçut une mission urgente : il fallait du blé, du vin et du bétail pour nourrir l'armée du duc de Lorraine devant Sedan. N'a été conservée dans les archives qu'une simple liste de 81 villages. Une fois mise en carte, elle dessine cinq allers-retours depuis Bar-le-Duc, ce qui donne à penser qu'elle correspond à l'itinéraire de réquisition dans les villages de la prévôté[5].

2) Une autre manière de se représenter un espace est de le définir par ses frontières. L'« énoncé de limites » circonscrit ainsi un territoire de l'intérieur entre les lignes qui l'enclosent, qu'elles soient naturelles – rivières frontières – ou conventionnelles – frontières politiques, mentions d'une région par ses voisins ou « confronts » *(cf. schéma 2, p. 64)*. C'est par exemple un tel schéma qui permet au roi d'appeler la France le « royaume des quatre rivières », puisqu'elle est limitée à l'est par l'Escaut, la Meuse, la Saône et le Rhône.

Notes

4. G. Duby, *Le Dimanche de Bouvines,* Gallimard, 1973, p. 243 ; J. Le Goff, « La perception de l'espace de la Chrétienté par la curie romaine », W. Paravicini, K.F. Werner (dir.), *Histoire comparée de l'administration, Munich-Zurich,* Artemis, 1980, pp. 11-16.

5. Cf. L. Dauphant, *Le Royaume des quatre rivières,* Ceyzérieu, Champ Vallon, 2012, cartes 8 et 32.

3) Le troisième type de schéma simple de représentation de l'espace est la « surface mentale » *(cf. schéma 3, p. 64)*. Avec deux couples de points extrêmes opposés, on trace deux axes se croisant en un centre qui peut être le point de vue de l'observateur. Le procédé est ancien : on le trouve dès le XIe siècle dans *La Chanson de Roland,* quand un tremblement de terre annonce la mort du héros (v. 1428 *sqq*) : *« Du Mont-Saint-Michel jusqu'à Xanten,/ de Besançon jusqu'au port de Wissant,/ pas un mur qui ne se fende* […]*/ C'est le grand deuil pour la mort de Roland. »* Les quatre points dessinent la Francie

BNF, FRANÇAIS 4991, FOLIO 5V

1461 : la première carte de France ?

Cette carte de France, qui est plutôt un schéma mental dessiné, a été découverte par la médiéviste américaine Camille Serchuk dans une chronique conservée à la BNF, *A tous nobles,* écrite en 1461. La France est une surface, peut-être un losange, semée de villes et orientée avec l'ouest en bas. Ses coins sont Langres (1), Avignon (2), Rennes (3), L'Écluse (4). Paris est au centre (5). Les côtés de ce losange sont les limites aquatiques du royaume : les « quatre rivières » et la mer (en bas). Dans cette surface, les villes sont reliées par des itinéraires, qui ne sont pas en lien les uns avec les autres. Rennes est le terminus d'un itinéraire de Paris à Toulouse (6) qui remonte ensuite la côte atlantique. Ce trajet n'est pas en rapport avec la route Paris-Angoulême qui lui est juxtaposée. Si on veut lire cette image comme un espace quadrillé et homogène (c'est-à-dire comme une carte moderne), on est forcé de conclure à une mauvaise maîtrise géographique. En fait, le peintre a associé plusieurs listes de lieux dans les deux dimensions du parchemin.

carolingienne. De la Bretagne au Rhin, du Jura à la Manche, ils forment deux axes qui se croisent sur la limite entre les deux royaumes francs, Neustrie et Austrasie. Sans l'aide d'une carte, la surface mentale permet ainsi de schématiser des pays entiers et d'en retenir les extrémités par une liste mnémotechnique simple.

Ces trois formes de schémas mentaux élémentaires peuvent aussi se combiner pour bâtir des schémas complexes qui définissent alors l'espace en distinguant des sous-ensembles *(cf. schéma 4, p. 64)*. Gilles Le Bouvier, par exemple, décrit la France pays par pays dans un vaste tableau d'ensemble qui superpose plusieurs lignes itinéraires dans un espace bien délimité *(cf. carte, p. 65)*. De même, en 1456, l'officier lyonnais Mathieu Thomassin décrit, dans le *Registre delphinal,* le pays de Viennois avec un énoncé de limites complété par une ligne itinéraire. Au sud de Lyon, les affluents du Rhône descendent des Alpes en cours à peu près parallèles. Thomassin s'en inspire pour faire du Viennois une presqu'île entre l'Isère, le Rhône et le Guiers. Mais il désigne sa limite à l'est par une ligne itinéraire en évoquant la chapelle Saint-Martin sur la route de Voreppe à Grenoble plutôt que de nommer tout le massif de Chartreuse comme limite avec le Grésivaudan.

Passer le Breitenstein

Marque-t-on concrètement le territoire comme on se le figure dans sa tête ? Les pratiques mentales laissent peu de traces dans le paysage. Les bornages médiévaux étaient rares et, de plus, bien peu ont été conservés. Sur la grande route menant de la Flandre à l'Italie, les marchands du XIVe siècle qui remontaient la Sarre et descendaient les Vosges vers Strasbourg se repéraient grâce à une grande pierre de 4,40 m de haut, le Breitenstein, qui existe encore aujourd'hui et qui marque le col au-dessus de Meisenthal. Ce menhir servait de borne entre les évêchés médiévaux de Metz et de Strasbourg. Il a aussi servi de limite féodale : en 1355, « passer le Breitenstein » signifiait quitter la route sous protection du comte lorrain de Zweibrücken pour passer sous celle du comte alsacien de Lichtenberg.

Quelques autres mégalithes vosgiens marquent eux aussi les cols où se trouvaient les bureaux de douane qui percevaient les tonlieux (les taxes douanières sur les marchandises). Mais la limite linéaire n'était pas marquée par une ligne de bornes. La frontière abstraite n'était matérialisée que par des seuils. Ainsi, le pouvoir des seigneurs ne prenait pas la forme d'une enveloppe territoriale mais se définissait par le droit de conduit, c'est-à-dire le droit régalien de protection des voyageurs sur une section de route. Les marchands entraient en Lorraine lorsqu'ils traversaient la Moselle à Sierck et la quittaient au Breitenstein. Un tel marquage paysager fait écho à la « surface mentale » décrite plus haut

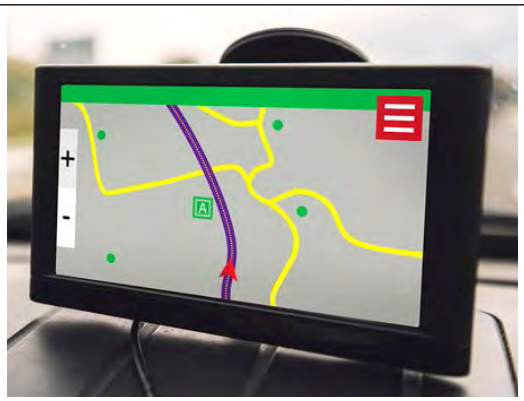

Le retour de l'espace-durée ?
Avec le GPS, qui ne dessine pas une carte mais des lignes itinéraires, on renoue avec la manière médiévale de s'orienter.

Borne
Le menhir du Breitenstein, gravé de scènes bibliques au XVIIIe siècle, fixait la limite entre Alsace et Lorraine.

et dans le schéma 3 *(p. 64)* : on imagine et se représente l'espace lorrain à partir d'axes routiers limités par des points. Le monde féodal n'était donc pas balisé comme une forme cartographique, mais marqué en ses principaux nœuds. Les grands seuils, connus de tous, permettaient de penser l'espace comme un territoire.

Parfois, les schémas mentaux prenaient une forme graphique, mais il faut éviter de voir dans ces sortes de cartes un progrès : mieux vaut les lire comme des images mentales projetées sur le papier. Ainsi, la première « carte » de France, et non de Gaule, peut dater de 1461. Elle dessine la France comme un losange entouré d'eau, structuré par des axes, des villes et quatre points extrêmes *(cf. p. 66)*. Elle peut donc se lire comme une application graphique du schéma complexe que Gilles le Bouvier a exposé par écrit dans *Le Livre de la description des pays*.

La géographie mentale permet de retenir les lieux traversés, puis de penser le territoire. Sa forme est majoritairement orale, à l'image de la culture du temps, mais, comme elle, elle est en contact régulier avec l'écrit : les historiens ne peuvent la saisir que lorsqu'elle est décrite dans des textes que nous pouvons identifier comme représentatifs d'attitudes traditionnelles. L'oral, l'écrit et le terrain ne cessent de dialoguer : une chanson de geste, une visitation ou une borne frontière évoquent les mêmes pratiques et représentations territoriales. Jusqu'au XVIe siècle, on se passe ainsi très bien de cartes, ou plutôt on se familiarise avec elles en les intégrant à cette culture populaire (c'est-à-dire commune, partagée par tous) de l'espace familier du royaume. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

L. Dauphant, ***Géographies. Ce qu'ils savaient de la France, 1100-1600,*** **Ceyzérieu, Champ Vallon, 2018.**

J. Dumasy, **« La vue, la preuve et le droit. Les vues figurées de la fin du Moyen Age »,** ***Revue historique*** **n° 668, 2013/4, pp. 805-831.**

P. Gautier Dalché, ***L'Espace géographique au Moyen Age,*** **Florence, Sismel Edizioni del Galluzzo, 2013.**

A. Guerreau, **« Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal européen », N. Bulst, R. Descimon, A. Guerreau (dir.),** ***L'État ou le Roi. Les fondations de la modernité monarchique en France, XIVe-XVIIe siècles,*** **Maison des sciences de l'homme, 1996, pp. 85-101.**

C. Serchuk, **« "Ceste figure contient tout le royaulme de France." Cartography and National Identity in France at the End of the Hundred Years War »,** ***Journal of Medieval History,*** **(33/3) 2007, pp. 320-338.**

ALAMY/PHOTO12 – PHILIPPE CLÉMENT/BELPRESS/ANDIA